

Délibération : N°2024-03-14 : 09

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM s'est réuni en séance plénière le jeudi 14 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX :

Point à l'ordre du jour : • Approbation de la convention de fonctionnement CFA EnSup-LR – ENSCM (UFA).

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	26
Membres présents :	17
Dont membres ayant voix délibérative :	14
Membres représentés ayant voix délibérative :	3
Quorum :	13

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'approuver la convention de fonctionnement CFA EnSup-LR – ENSCM (UFA).

Le résultat du vote est le suivant :
Membres présents ou représentés : 17

Pour : 17 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

la convention de fonctionnement CFA EnSup-LR – ENSCM (UFA) avec 17 voix pour.

Fait à Montpellier, le 14 mars 2024
Le président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX

